

PARTENARIAT INTER-PNR BRETONS

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE PAYSAGES SOUS-MARINS

Les 2 PNR d'Armorique et du Golfe du Morbihan, ainsi que le projet de PNR Rance-Côte d'Emeraude, s'associent autour de la question des paysages sous-marins. L'Armorique et le Golfe du Morbihan sont impliqués dans le projet MARHA (Life intégré) pour la conservation des habitats marins, tandis que la Rance envisage d'adosser une entité sous-marine à ses entités de paysage. Dans le cadre de son Observatoire Photographique des Paysages, le Golfe du Morbihan avait mené une campagne test afin de déployer un volet sous-marin.

L'entrée « paysages sous-marins » recoupe plusieurs des orientations des Parcs, notamment :

- préservation des espaces naturels (géologie, habitat, espèces) et continuités écologiques
- préservation des structures paysagères
- prise en compte des patrimoines culturels (notamment savoirs, savoir-faire, patrimoine subaquatique)
- GIZC et conciliation des usages
- adaptation au changement climatique
- soutien aux activités primaires et services écosystémiques
- éducation à l'environnement et au développement durable / Ecole du Parc

Le Parc marin d'Iroise héberge actuellement une thèse sur la caractérisation de ses paysages sous-marins, encadrée par l'Université de Rennes 2 et l'UBO. Les 3 PNR envisagent de décliner cette méthodologie de caractérisation sur leur aire d'influence maritime. Ils s'inscrivent à ce titre dans le réseau d'acteurs institutionnels, universitaires, associatifs et socioprofessionnels mobilisé dans le cadre de cette thèse.

OBJECTIFS

Les Parcs bretons souhaitent alors, en amont, mobiliser les acteurs locaux autour des paysages sous-marins avec un évènement fédérateur. Ils ont convenu d'organiser un concours photographique des paysages sous-marins en 2023, lequel a vocation à identifier un réseau d'acteurs, le mobiliser et le fédérer, ainsi qu'à sensibiliser le grand public à la question des paysages sous-marins, à leur diversité et richesse, mais aussi à leur fragilité.

Les 3 Parcs naturels régionaux bretons ainsi que le Parc naturel marin d'Iroise concentrent à eux quatre la majeure partie des faciès sous-marins de Bretagne. L'union de leurs travaux a vocation à impulser durablement la connaissance, la reconnaissance et *in fine* la préservation des espaces sous-marins.

Le concours vise également à doter les Parcs de photographies mobilisables pour la sensibilisation des habitants et usagers des plans d'eau. A ce jour, ce sont des données absentes des ressources des Parcs.



**Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan**
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici

Rapport n° 20230131 - 01
Délibération 2023-06
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Réunion du mardi 31 janvier 2023

Envoyé en préfecture le 03/03/2023
Reçu en préfecture le 03/03/2023
Affiché le
ID : 056-200049708-20230131-2023_06-DE

Le PNR Rance-Côte d'Emeraude *en projet* accueillera un volontaire en service civique afin de contribuer à l'animation de la démarche à l'échelle des 3 Parcs.

Le projet se déroulera selon le calendrier et budget communs suivants :

DEPENSES			RECETTES		
Volontariat en service civique	4 900 €	33%	Etat - ASP	3 900 €	27%
Frais de mission	1 500 €	10%	Région Bretagne	4 500 €	31%
Réalisation exposition (1 jeu par parc)	3 000 €	20%	MTE - DREAL	2 000 €	14%
Lots concours	1 000 €	7%			0%
Communication	600 €	4%			
Coordinations Parcs (0,08 ETP / Parc)	3 000 €	20%	Coordination 3 Parcs	3 000 €	20%
			Autofinancement complémentaire	1 300 €	9%
<i>Sous-total</i>	<i>14 000 €</i>				
Frais administratifs 5% du montant total	700 €	5%			
TOTAL	14 700 €	100%		14 700 €	100%

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Recrutement volontaire service civique	■	■										
Volontariat service civique - RCE			■	■	■	■	■	■	■	■		
Rencontre des partenaires			■	■								
Rédaction du concours				■	■							
Constitution du jury			■	■								
Publication du concours					■							
Ouverture du concours					■	■	■	■	■			
Réunion du jury et podiums										■		
Réalisation de l'exposition										■		
Inauguration de l'exposition itinérante										■		
Itinérance de l'exposition										■	■	■

Une convention de partenariat entre les 2 Parcs (Armorique et golfe du Morbihan) et le projet de Parc (Rance-côte d'Emeraude) sera établie.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical décide à l'unanimité d' :

- AUTORISER le Président du Parc à signer cette convention et les demandes de soutien financier aux partenaires.

Le Président du Syndicat mixte du Parc
Naturel Régional du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT